

4.2 Objectifs du projet

Viabiliser la parcelle cadastrée section E n°2163 pour aménager 12 lots à bâtir.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Aménagement d'une voie nouvelle reliant la RD n°626 de Roquefort à la parcelle E-1331 (parcelle communale en projet d'aménagement) d'une longueur de 115m environ, équipée des réseaux divers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie du projet	4ha03a96ca

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Section E n°2163 et 557
 Lieu-dit "Petit pedessis"
 Commune de LABRIT
 Route départementale n°626 de
 Roquefort.

Coordonnées géographiques¹

Long. 00°31'45"1 Lat. 44°06'11"8

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text area for project details and authorization date]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parc régional des landes de gascogne
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréiez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Terrain actuellement en taillis et boisé de quelques pins maritimes épars de 8-10 ans
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	déplacement des véhicules des prochains acquéreurs de lot
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eclairage des lampadaires le long de la voie nouvelle
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le terrain faisant l'objet de la demande se trouve en zone AUqf du PLU de la Commune de LABRIT. Ce terrain se trouve contre la zone urbaine des Chinans en projet d'aménagement par la Commune. Il est desservi par la RD n°626 de Roquefort équipée en réseaux divers (Eau usée, Eau potable, Electricité, Téléphone, Eclairage public)

L'aménagement de ce terrain serait donc en parfait accord avec la volonté de la Commune.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input type="checkbox"/>



8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Pissos

le,

28/12/2017

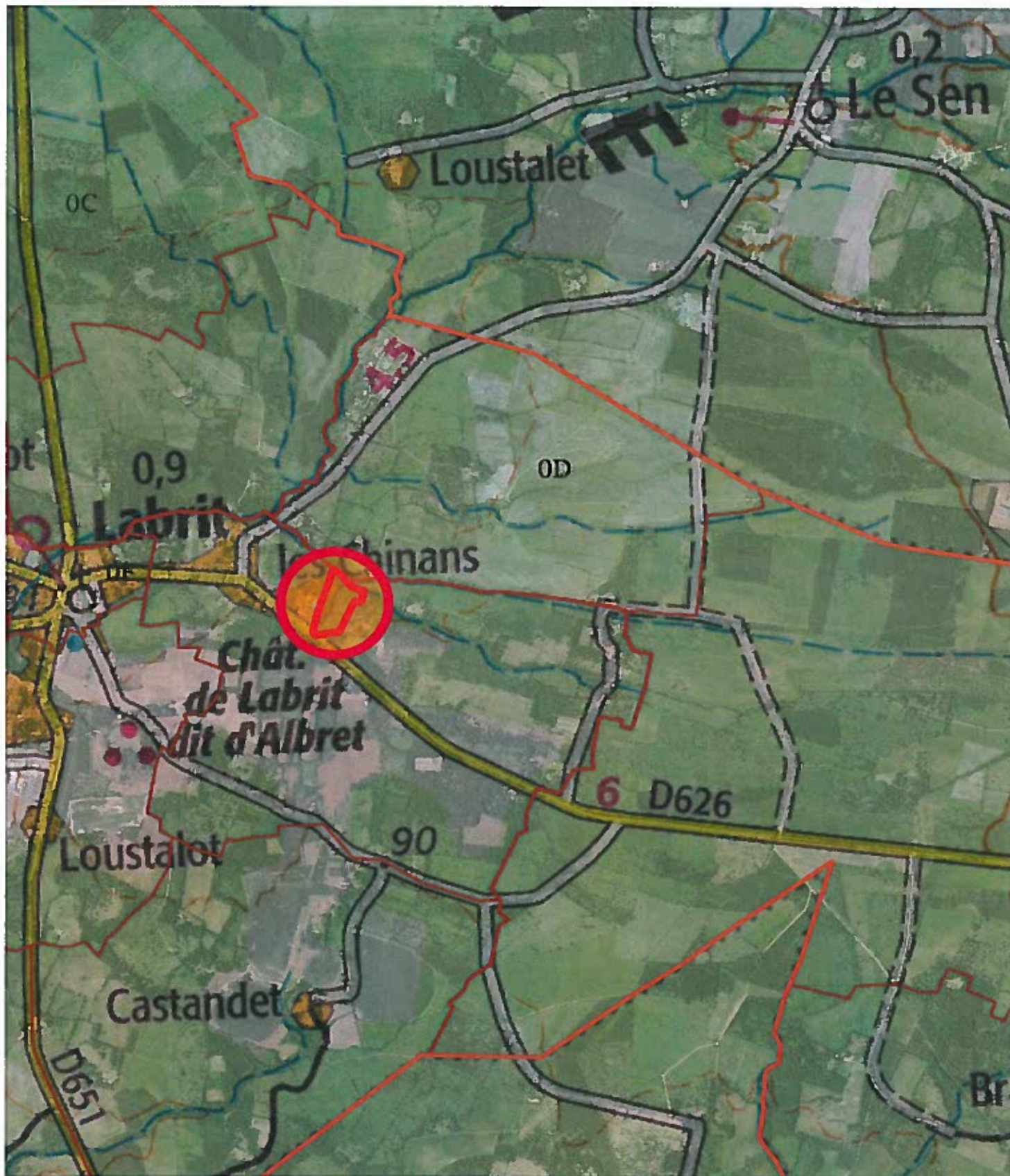
Signature

[Signature]

PLAN DE SITUATION

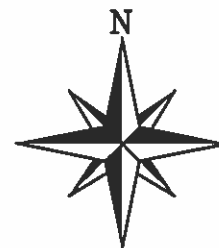
Commune : LABRIT (Landes)

Date d'édition : 04/12/2017



Département des LANDES
Commune de LABRIT

Propriété de l'Ind. DE PELLEFORT BURETE

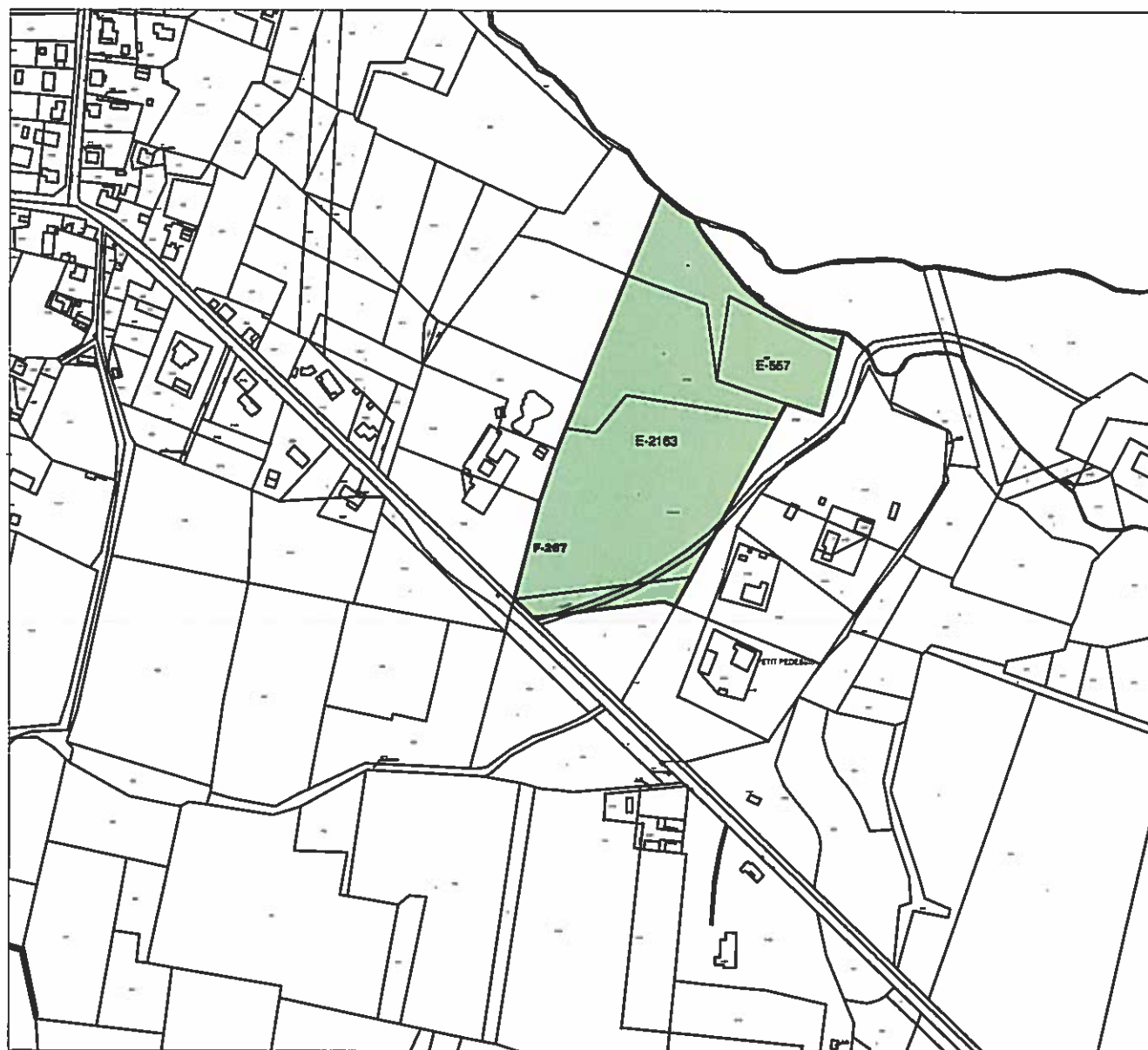


PLAN PARCELLAIRE

Lieu-dit "Petit Pedessis"

Section E n° 557-2163

Superficie : 4ha03a96ca



SARL GEOTLANDES

Échelle : 1 / 5000



Cécile BIBETTE
Géomètre Expert Foncier DPLG
29 pl de l'Eglise
40410 PISSOS

Tél. : 05 58 04 73 40 - 06 72 45 47 15

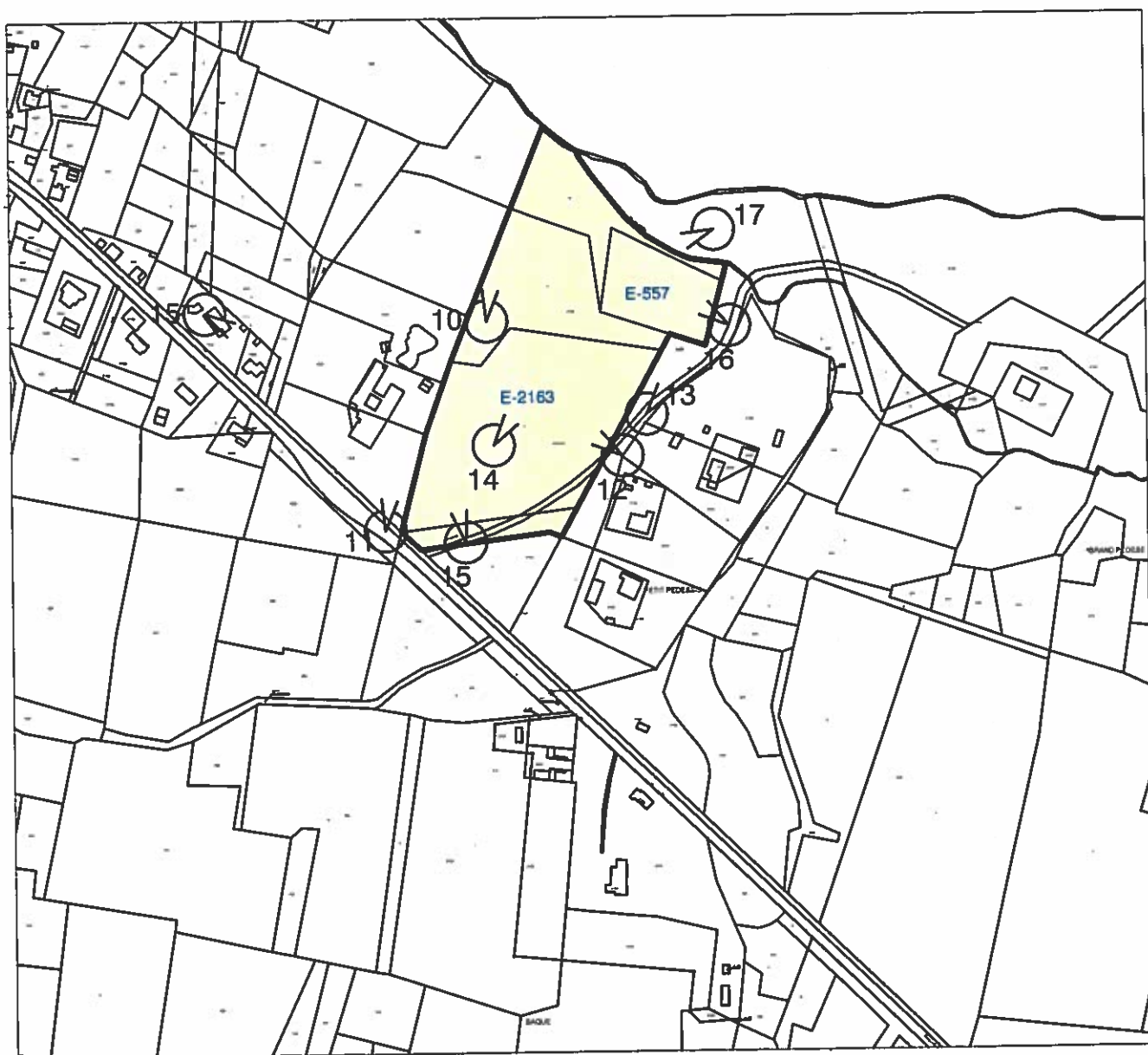
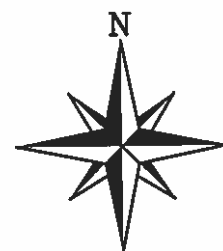
Mail: cecile-bibette@orange.fr

Référence :DUBOSCQ-2017P1 parcell

Date : 04/12/2017

Département des Landes
Commune de LABRIT
" Petit pedessis "

PLAN PARCELLAIRE
Section E n°557-2163



Échelle : 1 / 5000

SARL GEOTLANDES



Cécile BIBETTE
Géomètre Expert Foncier DPLG
29 pl de l'Eglise
40410 PISSOS

Tél. : 05 58 04 73 40 - 06 72 45 47 15

Mail: cecile-bibette@orange.fr

Référence : 105--2017PL Parcell Phot

Date : 14/12/2017

DE PELLEPORT BURETE Frédéric
52 Avenue Jean POULOU
64 500 CIBOURE

Diagnostic Faune-Flore simplifié
dans le cadre de l'examen au cas par cas

COMMUNE DE LABRIT (40)

Avril 2018



Sommaire

I	DESCRIPTION DU CONTEXTE.....	4
	I.1 Généralité	4
	I.2 Localisation géographique.....	4
	I.3 Contexte hydrographique	7
	I.4 Reportage photographique	9
II	CONTEXTE PATRIMONIAL.....	11
	II.1 Patrimoine naturel.....	11
	II.1.a Zonage d'inventaire naturel	11
III	FLORE.....	15
	III.1 Présentation des habitats du site.....	15
	III.2 Descriptif des habitats du site.....	18
IV	FAUNE.....	25
	IV.1 Amphibiens	25
	IV.2 Reptiles	25
	IV.3 Entomofaune	26
	IV.4 Avifaune	27
	IV.5 Mammifères	28
V	CONCLUSION.....	30
VI	CALENDRIER DES INVENTAIRES DE TERRAIN.....	33

Liste des Planches

Planche 1 – Localisation géographique	5
Planche 2 – Situation cadastrale.....	6
Planches 3 – Contexte hydrographique	8
Planche 4 – Zonage du patrimoine naturel	14
Planche 5 – Cartographie des habitats	17
Planche 6 – Espèces patrimoniales	29
Planche 7 – Enjeux écologiques	32

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Habitat protégé dans le cadre du site Natura 2000.....	12
Tableau 2 : Espèces protégées dans le cadre du site Natura 2000.....	12
Tableau 3 : Habitats répertoriés sur le site.....	16
Tableau 4 : Reptiles rencontrés sur le site et statuts de protections.....	25
Tableau 5 : Insecte (ou traces) rencontré sur le site et statut de protections.....	26
Tableau 6 : Oiseaux rencontrés sur le site et statuts de protections.....	28
Tableau 7 : Mammifères rencontrés sur le site et statuts de protections	28
Tableau 8 : Inventaires réalisés sur le site	33

Liste des Figures

<i>Figure 1 : Plan de situation du projet.....</i>	<i>4</i>
<i>Figure 2 : Localisation des prises de vue</i>	<i>9</i>
<i>Figure 3 : Prise de vue n°1</i>	<i>9</i>
<i>Figure 4 : Prise de vue n°2.....</i>	<i>10</i>
<i>Figure 5 : Prise de vue n°3.....</i>	<i>10</i>
<i>Figure 6 : Prise de vue n°4.....</i>	<i>10</i>
<i>Figure 7 : A gauche, projet initial ; à droite, projet actuel</i>	<i>31</i>

I DESCRIPTION DU CONTEXTE

I.1 Généralité

M. DE PELLEPORT BURETE demande le défrichage de 2ha 86a 00ca afin de créer un lotissement à usage d'habitation.

Ces terrains étant de vocation sylvicole, une demande d'autorisation de défrichage est nécessaire pour la mise en place de ce projet d'aménagement.

Compte tenu de la surface mise en jeu, supérieure à 0,5 hectare, M. DE PELLEPORT BURETE a réalisé un dossier de demande d'examen au cas par cas.



Figure 1 : Plan de situation du projet

Dans le cadre de cette mission, et afin de ne pas sous-estimer les éléments à prendre en compte dans le projet, Aquitaine-Environnement a réalisé un diagnostic Faune-Flore simplifié du site suite à une demande de complément de la DREAL Nouvelle-Aquitaine.

Sur la base de ce diagnostic, les incidences prévisibles sur les milieux naturels et les espèces présentes sont réalisées.

I.2 Localisation géographique

Le projet de lotissement se trouve sur la commune de Labrit appartenant au département des Landes. Il se situe à environ 24 km au Nord de la commune de Mont-de-Marsan. Le projet se situe au lieu dit « Grand Pédéssis » situé à l'Est du bourg de Labrit.



Légende

-  Projet de lotissement
-  Limites communales



DE PELLEPORT BURETE Frédéric
 Diagnostic écologique
 Lotissement
 Labrit (40)

Localisation

1

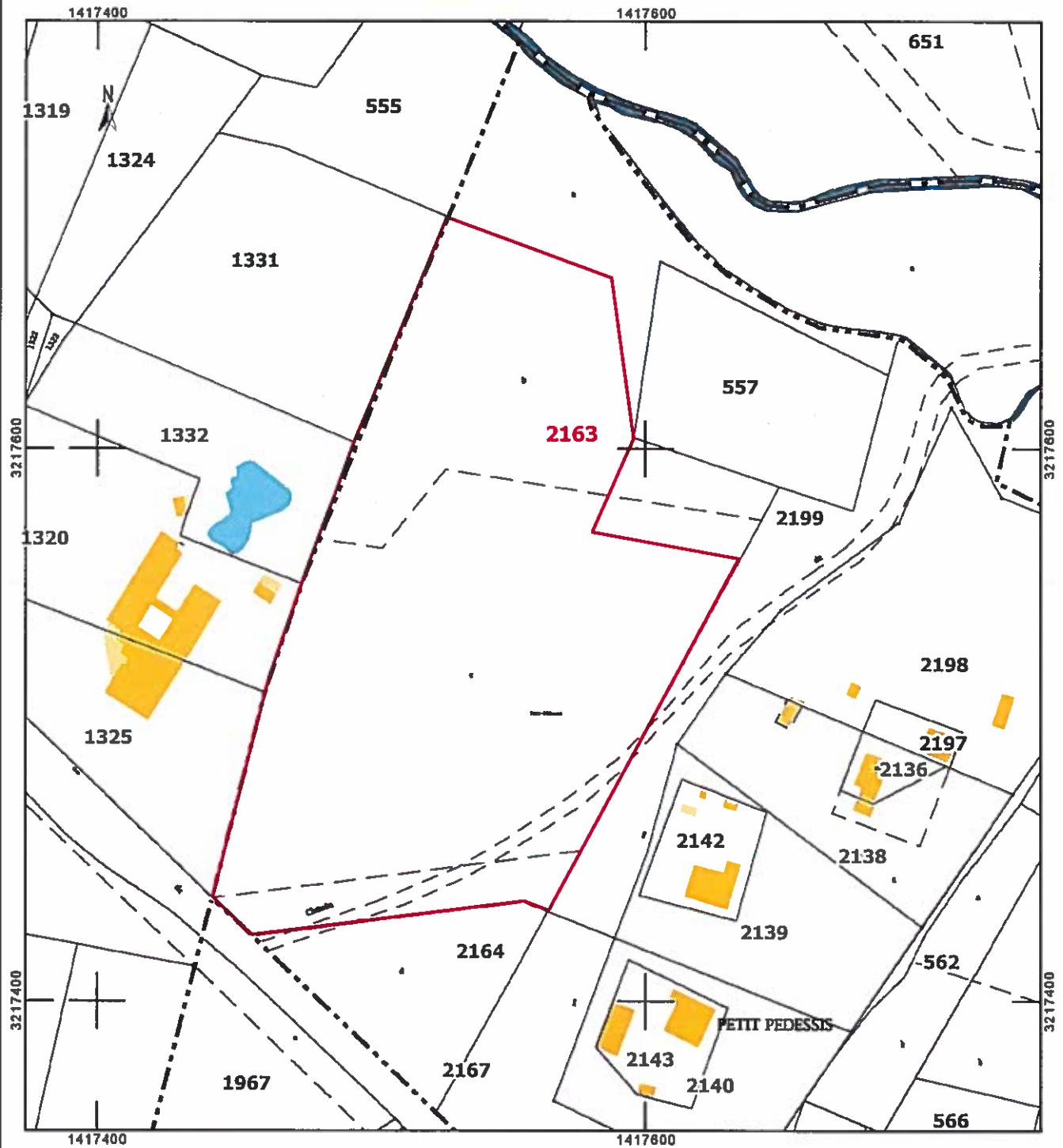
Avril 2018

Ech. 1/25 000



Légende

 Projet de lotissement



I.3 Contexte hydrographique

Le projet s'inscrit dans le bassin versant du ruisseau de l'Estrigon, au niveau de la zone hydrographique Q251 " L'estrigon de sa source au confluent du Bernin".

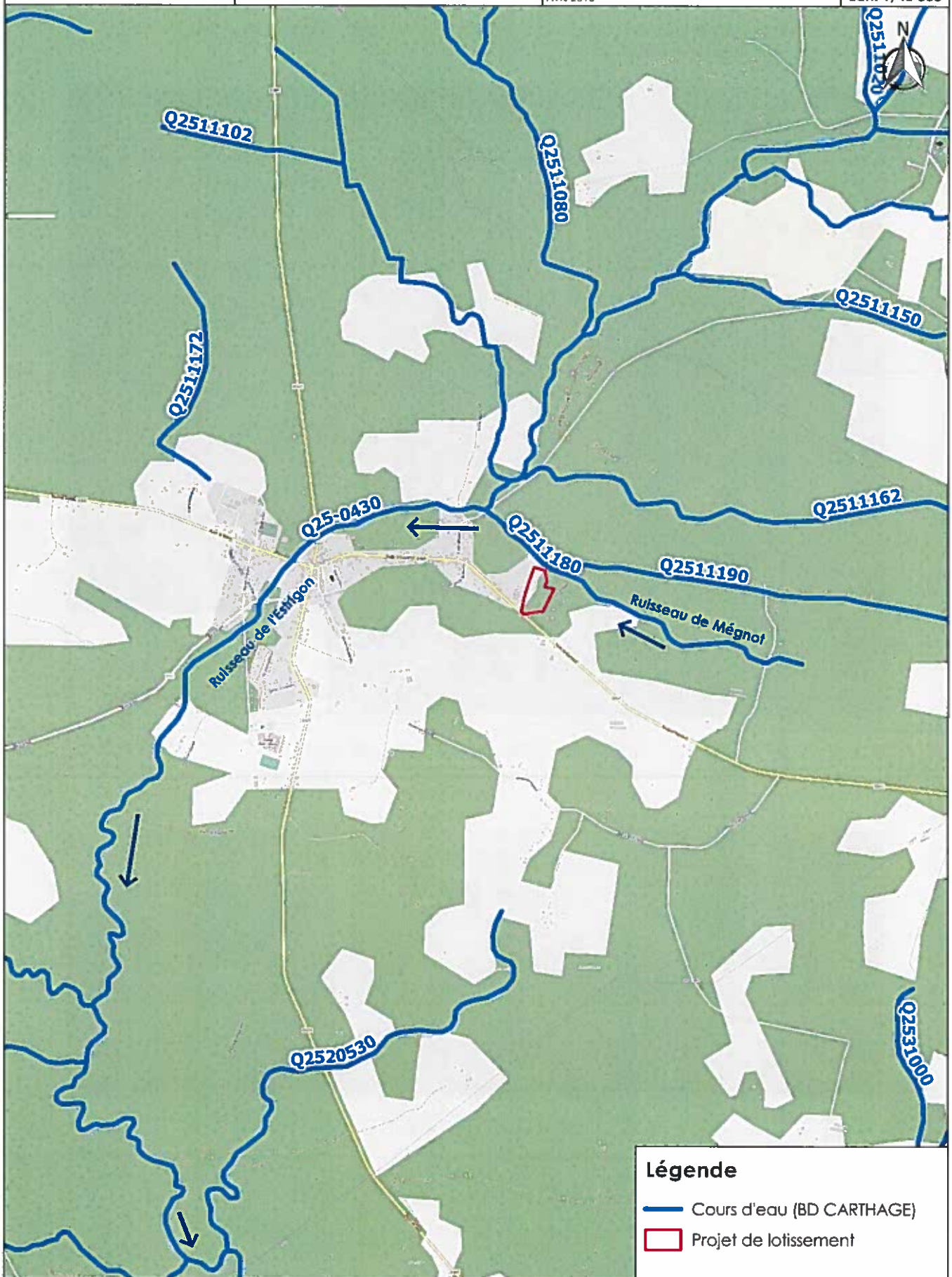
Le réseau hydrographique au niveau du projet est relativement faible. Quelques fossés drainent le secteur Nord de l'aire d'étude avant de se jeter dans le **Ruisseau de Mégnot** (Q2511180) présent à une centaine de mètres du projet de lotissement. L'eau s'écoule ensuite vers l'Ouest avant de retrouver 500 mètres plus loin le **Ruisseau de l'Estrigon** (Q25-0430). Ce dernier poursuit sa course vers le Sud sur environ 25 km avant de confluer avec la **Midouze** (Q2—0250) à l'aval de Mont-de-Marsan. Enfin, celle-ci parcourt une trentaine de kilomètre avant de se jeter dans l'**Adour**.

L'**Adour** s'écoule sur environ 307 km et est codifié Q 0000. Ce fleuve se jette dans l'**Océan Atlantique** entre Anglet (64) et Tarnos (40), à 60 km au Sud-ouest par orthodromie.

L'**Adour** est un des principaux fleuves du Sud-ouest de la France. Il prend sa source dans le massif pyrénéen du Pic du Midi de Bigorre, au col du Tourmalet. Ce fleuve de type montagnard possède un régime pluvio-nival et comporte des débits journaliers jusqu'à 2000 m³.s⁻¹ et des étiages jusqu'à 30 m³.s⁻¹.

Aucune zone humide élémentaire n'est présente dans le secteur (source SIEAG).

L'ambiance potamologique générale du secteur est présentée sur la planche graphique 3 (BD Carthage).



I.4 Reportage photographique

La localisation des prises de vues est indiquée sur la figure graphique suivante. Elles ont toutes été réalisées en Février 2018.

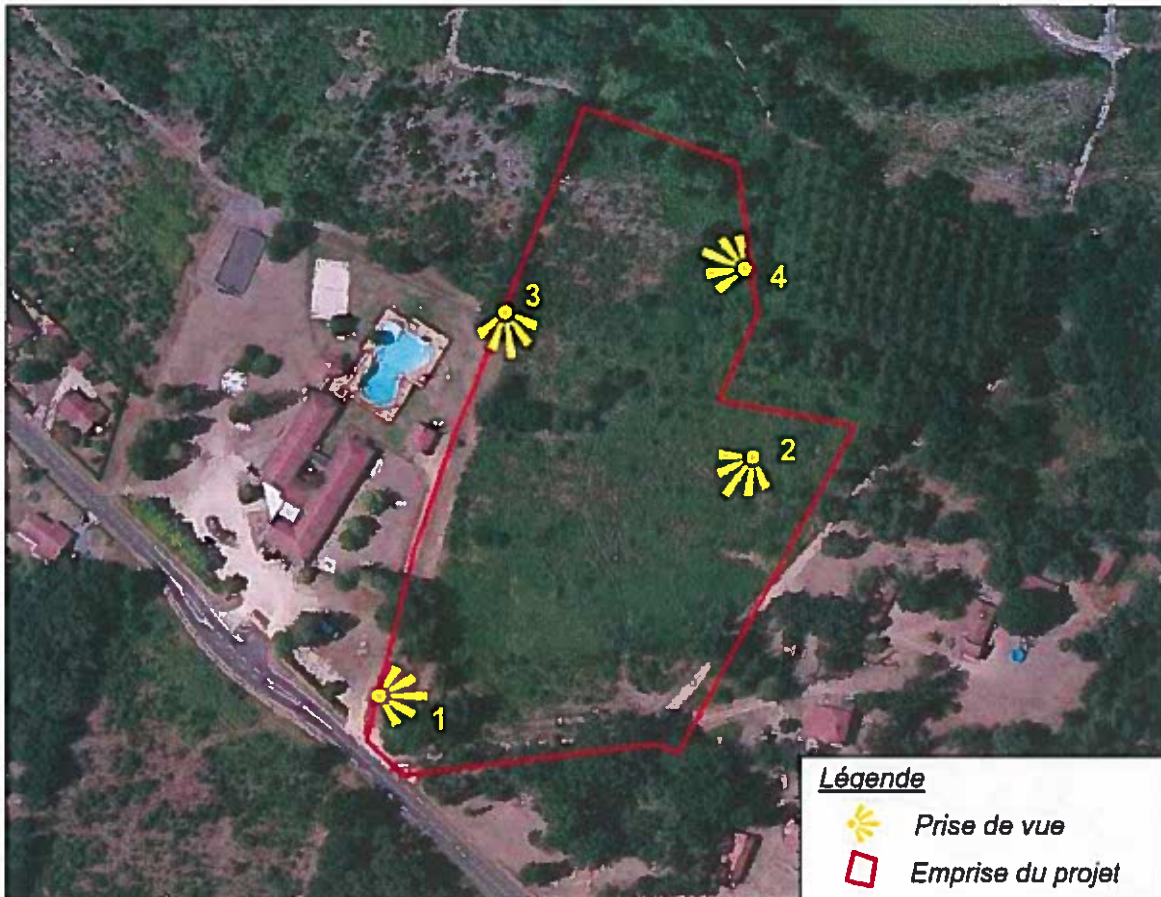


Figure 2 : Localisation des prises de vue



Figure 3 : Prise de vue n°1



Figure 4 : Prise de vue n°2



Figure 5 : Prise de vue n°3



Figure 6 : Prise de vue n°4

II CONTEXTE PATRIMONIAL

Le site du projet n'appartient à aucun site protégé. Cependant, dans un rayon de 2 kilomètres autour du projet se trouvent quelques zones naturelles sensibles et zonages d'inventaires.

II.1 Patrimoine naturel

II.1.a Zonage d'inventaire naturel

- **ZNIEFF 2 : Vallées de la Midouze et de ses affluents, lagunes de la haute lande associées, n° 720014218**

Ce zonage s'étend sur 2386 ha répartis au niveau de 29 communes des Landes, dont Labrit. L'intérêt de cette zone est représenté par la biodiversité présente au niveau du réseau hydrographique des affluents de la Midouze.

Cette ZNIEFF résulte de la fusion des ZNIEFF 720014218 (vallée du Retjons), 720014217 (vallées du Bez et du ruisseau de Suzan), 720014216 (vallée du ruisseau de Geloux) et 720014256 (vallée de l'Estrigon), auxquelles a été ajouté la vallée de la Midouze, cours d'eau dont le Retjons, le Bès, le Geloux et l'Estrigon sont les affluents

Cette ZNIEFF se situe à 30 m au Nord du projet.

Une zone Natura 2000 est également présente à proximité relative du projet, présentée de façon plus détaillée dans la partie suivante.

- **Le site Natura 2000 : FR7200722 « Réseau hydrographique des affluents de la Midouze »**

Le périmètre du site englobe le le lit mineur de la Midouze, les berges, les digues et les zones de divagation à l'amont, il s'étend sur 4 914 hectares. Une grande diversité de milieux humides et aquatiques est présente. De nombreuses espèces rares ou menacées se développent sur cet écosystème lotique. Ses habitats présentes une sensibilité à l'anthropisation et aux modifications du régime hydraulique.

Le projet est situé à 200 m au Sud du site Natura 2000.

Les inventaires réalisés ont permis d'établir la liste des habitats et des espèces de l'annexe II de la Directive Habitats présents sur le site, ils sont décrits dans les tableaux suivants.

Habitat	Statut habitat	% couverture	Etat de conservation
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	Communautaire	< 1	B
Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>	Communautaire	4	B
Dépressions sur substrats tourbeux du Rhynchosporion	Communautaire	< 1	B
Grottes non exploitées par le tourisme	Communautaire	< 1	B
Forêt alluviale à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno padion</i> , <i>Alnion incanae</i> et <i>Salicion albae</i>)	Communautaire	30	B
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	Communautaire	30	B
Chênaies galicio-portugaises à <i>Quercus robur</i>	Communautaire	30	B

Tableau 1 : Habitat protégé dans le cadre du site Natura 2000
(Etat de conservation : A = « Excellente », B = « Bonne », C = « Moyenne/réduite »)

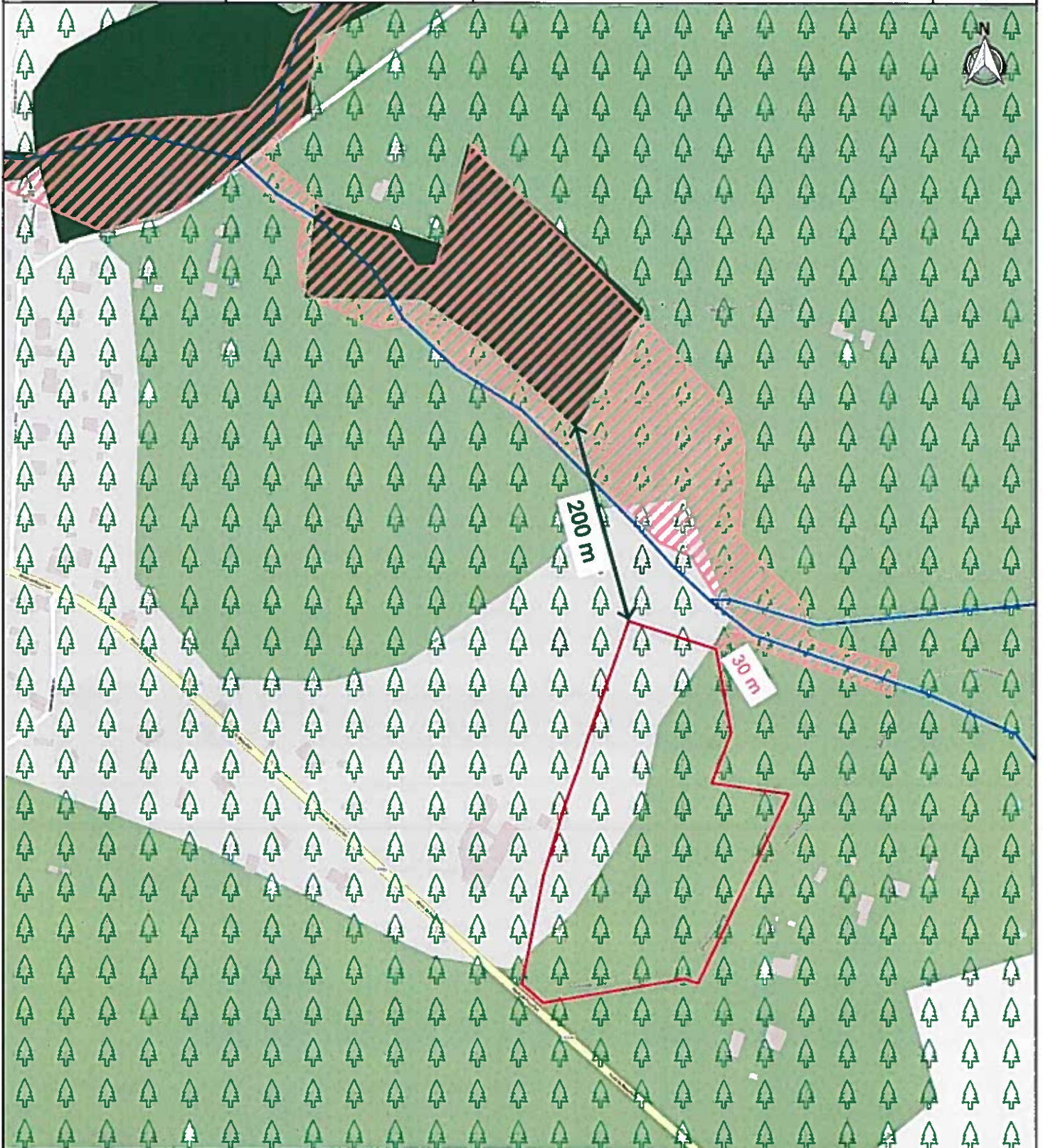
Seuls les habitats correspondant aux landes humides atlantiques et aux chênaies se rapprochent de la structure végétale présente au Nord de l'aire d'étude. Les relations potentielles entre les habitats du site et ces habitats protégés seront très limitées au vu de l'éloignement de ces entités et surtout de leur évitement lors de l'aménagement.

Classe	Nom commun	Nom latin	Statut	Population	Conservation
Mammifères	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Vison d'Europe	<i>Mustela lutreola</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
	Murin de Bechs	<i>Myotis bechsteinii</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
	Minioptère de Schreiber	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
Poissons	Lamproie de planer	<i>Lampetra planeri</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
	Chabot	<i>Cottus gobio</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
	Rhodeus amarus	<i>Bouvière</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Toxostome	<i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
Insectes	Leucorhinia pectoralis	<i>Leucorhine à gros thorax</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne
	Austropotamobius pallipes	<i>Ecrevisse à pattes blanches</i>	Prioritaire	Présente - C	Moyenne
Reptiles	<i>Emys orbicularis</i>	<i>Cistude d'Europe</i>	Prioritaire	Présente - C	Bonne






Tableau 2 : Espèces protégées dans le cadre du site Natura 2000

Dans le cadre de cette étude aucune des espèces citées ci-dessus n'a été recensée sur le site. De plus, étant donné la nature de la végétation et des habitats recensés sur le site, la présence potentielle de ces espèces (inféodées aux cours d'eaux, plans d'eaux et aux zones humides pour la plupart) apparaît faible.

Le projet est situé à environ 200 m au Sud de ce site Natura 2000.



Légende

-  Projet de lotissement
-  Cours d'eau
-  Site Natura 2000
FR7200722 - Réseau hydrographique des affluents de la Midouze
-  ZNIEFF de Type 2
7200142018 - Vallées de la Midouze et de ses affluents, lagunes de la haute lande associées
-  Parc Naturel Régional
PNR0000001 - Landes de Gascogne

III FLORE

III.1 Présentation des habitats du site



Lors des investigations de terrain, 10 habitats différents ont été recensés sur le site du projet selon la typologie CORINE BIOTOPES :

- ▶ 31.13 Lande à Molinie
- ▶ 31.23 Lande à Ajoncs
- ▶ 31.86 Lande à Fougère
- ▶ 41.B11 Bois de Bouleaux humides
- ▶ 41.5 Chênaie acidiphile
- ▶ 42.813 Coupe rase de Pins maritimes
- ▶ 44.92 Saussaie
- ▶ 83.321 Plantation de Peupliers
- ▶ 84.1 Haie champêtre
- ▶ 87.2 Zones rudérales

Ces 10 habitats constituent 8 formations végétales au droit de l'aire d'étude.

Un seul habitat présent sur le site est considéré comme habitat communautaire au titre de la directive de l'Union européenne 92/43/CEE, il s'agit de la Chênaie acidiphile.

Les 8 formations végétales identifiées sur la zone d'étude sont rapportées dans le tableau suivant avec leurs équivalences entre habitat CORINE BIOTOPE et habitat européen.

Milieux	Symbole	Code Corine biotope	Codes euro	Description	Statut	Enjeux
1		87.2	-	Zones rudérales	-	Faibles
2		42.813	-	Coupe rase de Pins maritimes	-	Faibles
3		31.13 x 31.86	-	Lande à Molinie et à Fougère	-	Modérés
4		84.1 x 41.5 x 31.23	-	Haie champêtre (lande à Ajoncs et chênaie)	-	Modérés
5		83.321	-	Plantation de Peupliers	-	Modérés
6		41.B11	-	Bois de Bouleaux humides	-	Forts



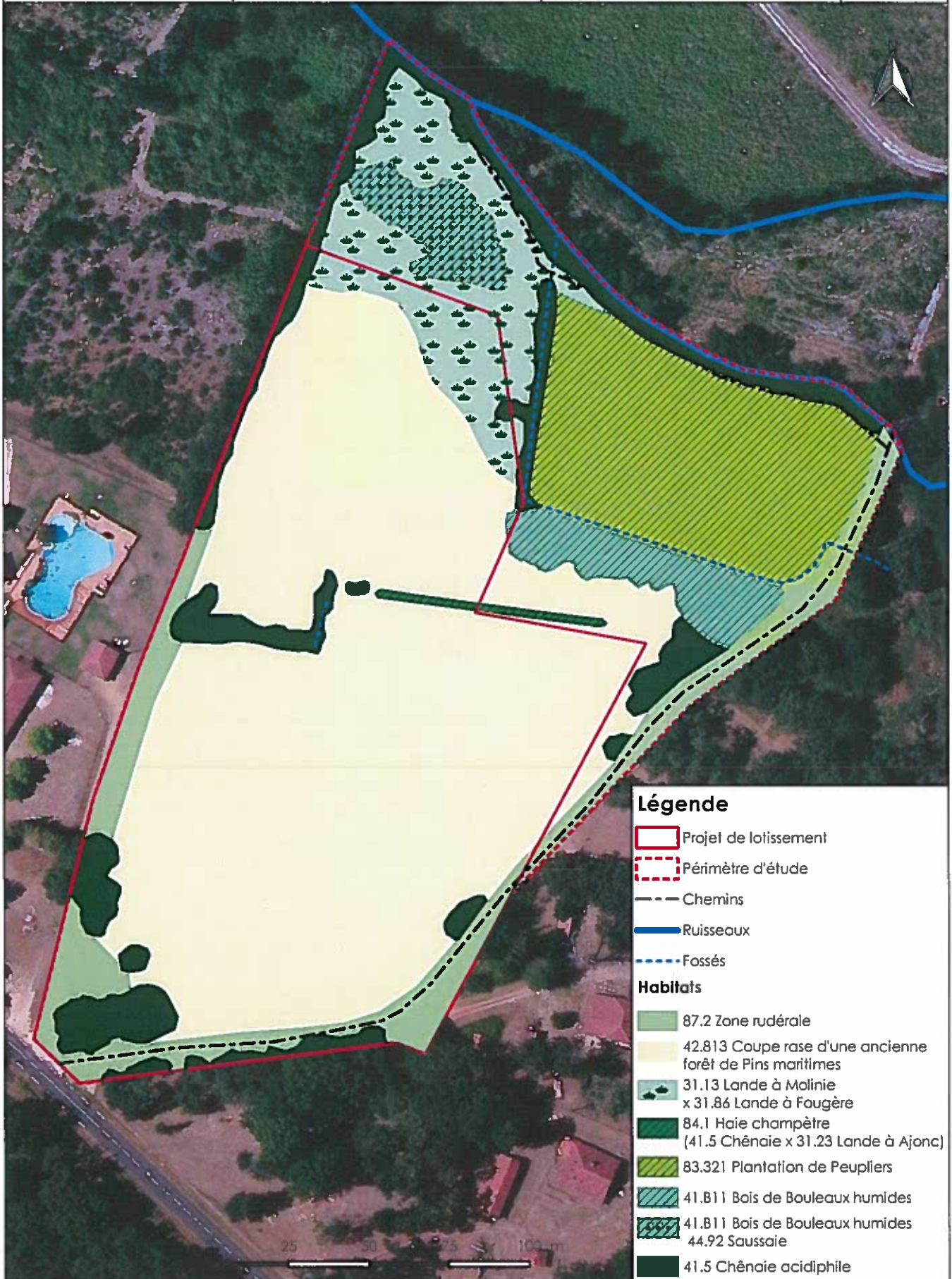

Milieux	Symbole	Code Corine biotope	Codes euro	Description	Statut	Enjeux
7		41.B11 x 44.92	-	Bois de Bouleaux humides et Saussaie	-	Modérés
8		41.5	9190	Chênaie acidiphile	Communaire	Forts

Tableau 3 : Habitats répertoriés sur le site



La planche cartographique suivante permet de localiser les différents habitats rencontrés sur le site.




III.2 Descriptif des habitats du site


Milieux	Symbole	Dénomination	Description	Zone humide	Enjeux écologiques
1		Zone rudérale	<p>Il s'agit d'une formation ouverte sur des sols silico-limoneux secs, de distribution atlantique, sub-atlantique et méditerranéo-montagnarde, pauvres en espèces et avec une forte représentation de plantes annuelles qui se développent dans les espaces interstitiels (en bordures des routes, chemins, et parcelles agricoles).</p> <p>Ce milieu correspond à une évolution de secteurs perturbés. En effet, lors des premières investigations, ce secteur était quasiment dépourvu de végétation. Ce milieu tend vers une pelouse herbacée rase colonisée par de nombreuses plantes pionnières. L'enjeu écologique de ce milieu est faible.</p> <p>Cet habitat interstitiel sur sol perturbé peut être codé 87.2 Zone rudérale, selon la typologie Corine Biotope.</p>	Non	Faible




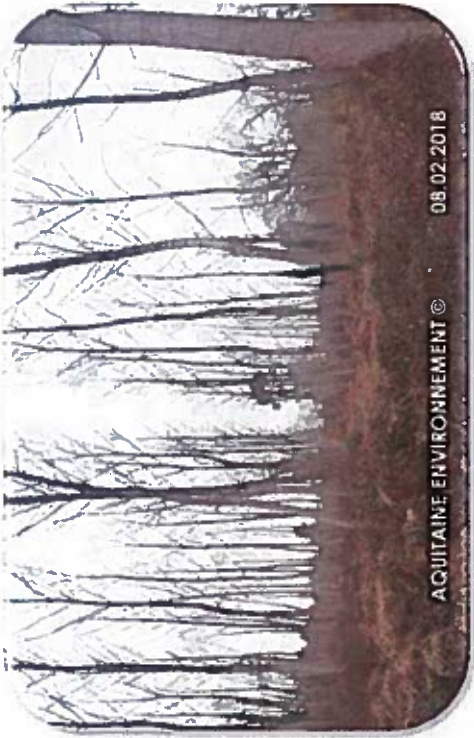
Milieux	Symbole	Dénomination	Description	Zone humide	Enjeux écologiques
2		Coupe rase de Pins maritimes	<p>Il s'agit d'un milieu qui se développe majoritairement au droit du projet. Le milieu 2 est représenté par un secteur récemment nettoyé.</p> <p>Ce milieu se caractérise par la présence d'un sol nu, de débris végétaux, de repousses de Ronces des bois et de quelques herbacées (Pissenlit, ortie, ...).</p> <p>Aucune faune sensible ou rare n'y a été recensée.</p> <p>Le code Corine biotope associé à ce milieu est la Plantation de Pins maritimes en coupe rase 42.813.</p> 	Non	Faible



Milieux	Symbole	Dénomination	Description	Zone humide	Enjeux écologiques
3		<p>Lande à Molinie et à Fougère</p>	<p>Il s'agit d'une zone présente dans le Nord de l'aire d'étude, hors projet. Ce secteur fait l'objet d'une distinction, car peu d'arbuste sont présents, laissant ainsi la strate herbacée se développer.</p> <p>Cette strate est dominée par une lande à Molinie dont la physionomie est caractéristique de zones humides. La Fougère aigle est également présente. Les strates arbustives et arborées sont absentes.</p> <p>Aucune faune sensible ou rare n'y a été recensée. En revanche, cet habitat possède une potentialité d'accueil du Fadet des Laïches.</p> <p>Le code Corine biotope associé à ce milieu est 31.13 Lande à Molinie x 31.86 Lande à Fougère aigle.</p>	<p>oui</p>	<p>Modérés</p>




Milieux	Symbole	Dénomination	Description	Zone humide	Enjeux écologiques
4		Haie champêtre (lande à Ajoncs et chênnaie)	<p>Il s'agit d'une haie présente dans le Nord du projet. Ce secteur fait l'objet d'une distinction, car les strates arbustives et arborées sont dominantes.</p> <p>Cette haie est principalement composée par des individus d'Ajoncs d'Europe, de Bouleaux et de jeunes Chênes pédonculés.</p> <p>Aucune faune sensible ou rare n'y a été recensée. En revanche, cet habitat confère un corridor écologique intéressant pour la micro faune locale, l'avifaune ou encore l'herpétofaune (Fauvette pitchou, Lézard des murailles)</p> <p>Le code Corine biotope associé à ce milieu est 84.1 Haie champêtre (41.5 Chênnaie x 31.23 Lande à Ajoncs)</p>	Non	Modérés



Milieux	Symbole	Dénomination	Description	Zone humide	Enjeux écologiques
5		Plantation de Peupliers	<p>Il s'agit d'une plantation de Peuplier située dans le Nord-est de l'aire d'étude (hors projet).</p> <p>La sous-strate se développant au niveau de cette peupleraie est largement dominée par la ronce des bois en association avec la Fougère aigle.</p> <p>Aucune faune sensible ou rare n'y a été recensée.</p> <p>Le code Corine biotope associé à ce milieu est 83.321 Plantation de Peupliers.</p> 	Oui	Modérés

Milieux	Symbole	Dénomination	Description	Zone humide	Enjeux écologiques
6		Bois de Bouleaux humides	<p>Ce milieu est situé au Nord de l'emprise du projet. Cet habitat est essentiellement représenté par des individus de Bouleaux. Sont présents par endroit des saules. Une strate herbacée est présente, elle est composée principalement de Fougère aigle et de Molinie.</p> <p>Les boisements présents sur ce secteur d'étude peuvent ainsi être rattachés, selon la typologie Corine Biotope, à l'habitat : 41.B11 Bois de Bouleaux humides. Sur le secteur Nord, l'association végétale est plus variée avec la présence du saule roux : 44.92 Saussaie.</p> <p>L'enjeu est modéré à fort en rapport à la présence potentielle d'espèces patrimoniales (Fadet des Laïches).</p>	oui	Modérés à Forts
et					
7		Bois de Bouleaux humides et Sausaie			



Milieux	Symbole	Dénomination	Description	Zone humide	Enjeux écologiques
8		Chênaie acidiphile	<p>Ce milieu est situé en partie au sein de l'emprise du projet. Cet habitat est essentiellement représenté par des individus matures de Chênes pédonculés. Sont présents par endroit des Châtaigniers, des Robiniers et des Houx. Une strate herbacée est présente, elle est composée principalement de Fougère aigle et de Lierre rampant.</p> <p>Sur le secteur Nord de l'aire d'étude, en bordure de cours d'eau, les berges sont colonisées par des végétaux plus hygrophiles.</p> <p>Les boisements présents sur ce secteur d'étude peuvent ainsi être rattachés, selon la typologie Corine Biotope, à l'habitat : 41.5 Chênaies acidiphiles. Ce dernier possède une équivalence dans le manuel d'interprétation des habitats européen (EUR 28) sous le code 9190 correspondant à une « Vieille chênaie acidiphiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i> ».</p> <p>L'enjeu est fort en rapport au stade évolutif avancé et des espèces patrimoniales qui y ont été identifiées (Grand Capricorne).</p>	<p>Non</p> <p>(oui, au niveau du ruisseau au Nord)</p>	Forts



Handwritten text, possibly a signature or name, located in the upper left quadrant of the page.

Vertical handwritten text or a list of items running down the right side of the page.



IV FAUNE

Concernant la faune, les espèces suivantes ont été rencontrées sur l'aire d'étude :

- 1 espèce de Reptile,
- 16 espèces d'Oiseaux,
- 2 espèces de Mammifère.

IV.1 Amphibiens

Concernant les Amphibiens, aucune espèce n'a pu être inventoriée.

Seuls les habitats localisés au Nord de l'aire d'étude (fossés, ruisseaux et zones humides) regroupent les conditions nécessaires à l'établissement de populations d'amphibiens.

IV.2 Reptiles

Au sein de l'aire d'étude, le Lézard des Murailles (*Podarcis muralis*) a été recensé lors des investigations de terrain.

Les statuts de protection sont indiqués dans le tableau suivant.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut réglementaire			Liste rouge 2014
		PN	Bern	DH	
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Art 2	An. II	An. 4	LC

Légende :

- PN : Protection nationale : arrêté du 19 Novembre 2007

Art. 2 : Protection stricte de l'espèce

- Bern : Convention de Bern

An. II : Espèce de faune strictement protégée

- DH : Directive Habitats 92/43/CEE

An. IV : Chasse, capture, ramassage ou destruction des aires de repos et de reproduction interdite

- Liste rouge des reptiles de France métropolitaine (2008)

LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France et du monde est faible)

Tableau 4 : Reptiles rencontrés sur le site et statuts de protections

Cette espèce est une espèce d'intérêts communautaires (Annexe IV de la directive 92/43/CEE « habitat »), il bénéficie d'une protection stricte.

Le Lézard des murailles a été observé au Nord du projet, au niveau d'une Haie champêtre. Cet emplacement est ensoleillé une partie de la journée, lui conférant un bon potentiel de chauffe indispensable au métabolisme de ce reptile ectotherme. Cette lisière fait ainsi partie de l'habitat de cette espèce, bien qu'il s'agisse d'une espèce assez ubiquiste (qui s'adapte à de nombreux habitats).

IV.3 Entomofaune

Concernant la faune entomologique, les Lépidoptères, Orthoptères et Odonates n'ont pas été inventoriés au vu des périodes précoces de réalisation des investigations de terrain.

Les Chênes pédonculés présents au droit du projet initial ont fait l'objet d'un inventaire spécifique, concernant l'hébergement d'éventuels coléoptères patrimonial (Grand Capricorne ou Lucane cerf-volant), celui-ci s'est révélé partiellement positif. Même si aucun individu de Grand Capricorne n'a pu directement être observé, l'observation de trous ovalaires caractéristiques ont pu être identifiés au niveau du tronc d'un Chêne pédonculé sénescents.

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut réglementaire			Liste rouge 2014
		PN	Berne	DH	
Grand Capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Art 2	An. II	An. 2 et 4	NT

Légende :

- **PN : Protection nationale : arrêté ministériel du 23 avril 2007**

Art. 2 : Protection stricte de l'espèce et de son habitat

- **Berne : Convention de Berne**

An. II : Protection des zones migratoires et de repos

- **DH : Directive Habitats 92/43/CEE**

An. II : Espèce d'intérêt communautaire

An. IV : Espèce d'intérêt communautaire nécessitant une protection

- **Liste rouge mondiale de l'UICN (2014)**

NT : Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)

Tableau 5 : Insecte (ou traces) rencontré sur le site et statut de protections

Le Grand Capricorne est une espèce d'intérêt patrimonial protégée au titre de l'article 2 de la protection nationale (Arrêté du 23/04/2007), de l'annexe II de la convention de Berne et de la directive 92/43/CEE.

Cette espèce n'a pas été rencontrée directement lors des prospections. Seules des traces témoignant sa présence ont été mis en évidence (trous ovales obliques dans les troncs de *Quercus sp*). Cela signifie qu'une population de cette espèce est présente au droit du projet.

Les traces ont été identifiées sur un total de 8 arbres. Toutes étaient visibles au niveau de troncs de vieux Chênes sénescents localisées en bordure de la parcelle AA45 au niveau d'anciens bardeaux de feuillus. Cette strate arborée présente une niche écologique favorable à son établissement (Chênes pédonculés affaiblis ou sénescents).

D'après Bensettiti, F. & Gaudillat, V. 2004. Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7. Espèces animales. La Documentation française. 353 pp. « *Cerambyx cerdo* est une espèce principalement de plaine qui peut se rencontrer en altitude en Corse et dans les Pyrénées. Ce cérambycidé peut être observé dans tous type de milieux comportant des chênes relativement âgés, des milieux forestiers bien sûr, mais aussi des arbres isolés en milieu anthropisé (parcs urbains, alignement de bords de route). L'espèce a nettement régressé en Europe au Nord de son aire de répartition. En France, les populations semblent très localisées dans le Nord. Par contre, l'espèce est extrêmement commune dans le Sud. La régression des populations dans le Nord de l'Europe semble liée à la disparition progressive des milieux forestiers sub-naturels. Le statut de menace dans le Nord de la France est à déterminer. Les populations ne sont pas menacées dans le Sud du pays. »

IV.4 Avifaune

Sur l'aire d'étude, 16 espèces d'oiseaux ont été identifiées.

Nom français	Nom latin	Statut Réglementaire				Liste rouge nationale
		PN	Bonn	Berne	DO	
Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Art 3	/	An. II	/	NA (hivernant) LC (nicheur)
Buse variable	<i>Buteo buteo</i>	Art 3	An. II	An. II	/	NA (hivernant) NA (passage) LC (nicheur)
Cornelle noire	<i>Corvus corone</i>	Art 1	/	/	An II/2	NA (hivernant) LC (nicheur)
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Art 3	/	/	An II/2	LC (hivernant) NA (passage) LC (nicheur)
Faisan de Colchide	<i>Phasianus colchicus</i>	Art. 1	/	/	An II/1 An III/1	LC (nicheur)
Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>	Art 1	/	/	An II/2	NA (hivernant) LC (nicheur)
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>	Art 3	/	An III	/	LC (nicheur)
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Art 1 Art 3	/	An III	An II/2	NA (hivernant) NA (passage) LC (nicheur)
Pic vert	<i>Picus viridis</i>	Art 3	/	An II	/	LC (nicheur)
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Art 1	/	/	An II/1 An III/2	LC (hivernant) NA (passage) LC (nicheur)
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	Art 1	/	/	An II/2	LC (nicheur)
Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>	Art 3	/	An III	/	NA (hivernant) NA (passage) LC (nicheur)
Pipit des arbres	<i>Anthus trivialis</i>	Art 3	/	An II	/	DD (passage) LC (nicheur)
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>	Art 3	/	An II	/	NA (passage) LC (nicheur)
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	Art 3	/	An II	/	NA (hivernant) NA (passage) LC (nicheur)
Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>	Art 3	/	An II	/	NA (hivernant) NA (passage) LC (nicheur)

Légende :

- PN : Protection nationale arrêté ministériel du 29 octobre 2009

Art. 1 : Gibier chassable

Art. 3 : Interdiction de destruction, de perturbation, de transport, de détention, de colportage ou de vente

Art. 6 : Afin de permettre l'exercice de la chasse au vol, le préfet peut délivrer des autorisations exceptionnelles de désaillage d'oiseaux des espèces

- Bonn : Convention de Bonn
- An. II : Mise en place d'accord internationaux pour assurer la conservation de l'espèce
- Berne : Convention de Berne
- An. II : Protection des zones migratoires et de repos
- An. III : Exploitation réglementée de manière à maintenir l'existence de population hors de danger
- DO : Directive Oiseaux 2009/147/CE
- An. I : Mesures de conservations spéciales concernant leurs habitats
- An. II/1 : chasse autorisée dans toute l'Union Européenne dans la mesure où les efforts de conservation entrepris ne sont pas compromis
- An. II/2 : chasse autorisée seulement dans les États membres de l'UE pour lesquels l'espèce est mentionnée
- An. III/1 : Vente, transport, détention pour la vente et la mise en vente peuvent être autorisés
- An. III/2 : Limitation des autorisations de vente, transport et détention.
- Liste rouge des oiseaux de France métropolitaine (2012)
- DD : Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
- NA : Non applicable (espèce non soumise à évaluation car, introduite dans la période récente ou, présente en métropole de manière occasionnelle)
- LC : de préoccupation mineure
- NT : Quasi-menacé
- VU : vulnérable
- EN : En danger
- CR : En danger critique d'extinction

Tableau 6 : Oiseaux rencontrés sur le site et statuts de protections

L'avifaune présente sur le secteur lors des prospections est caractéristique des milieux sylvico-agricole des Landes de Gascogne. Les espèces d'oiseaux appartenant à ce cortège ne possèdent pas de statuts de protection élevés.

IV.5 Mammifères

Concernant la Mammalofaune présente sur le site, des traces de pas de Chevreuil ont été observées aux abords du projet à l'Est et un terrier de Lapin a pu être identifié au Nord du projet.

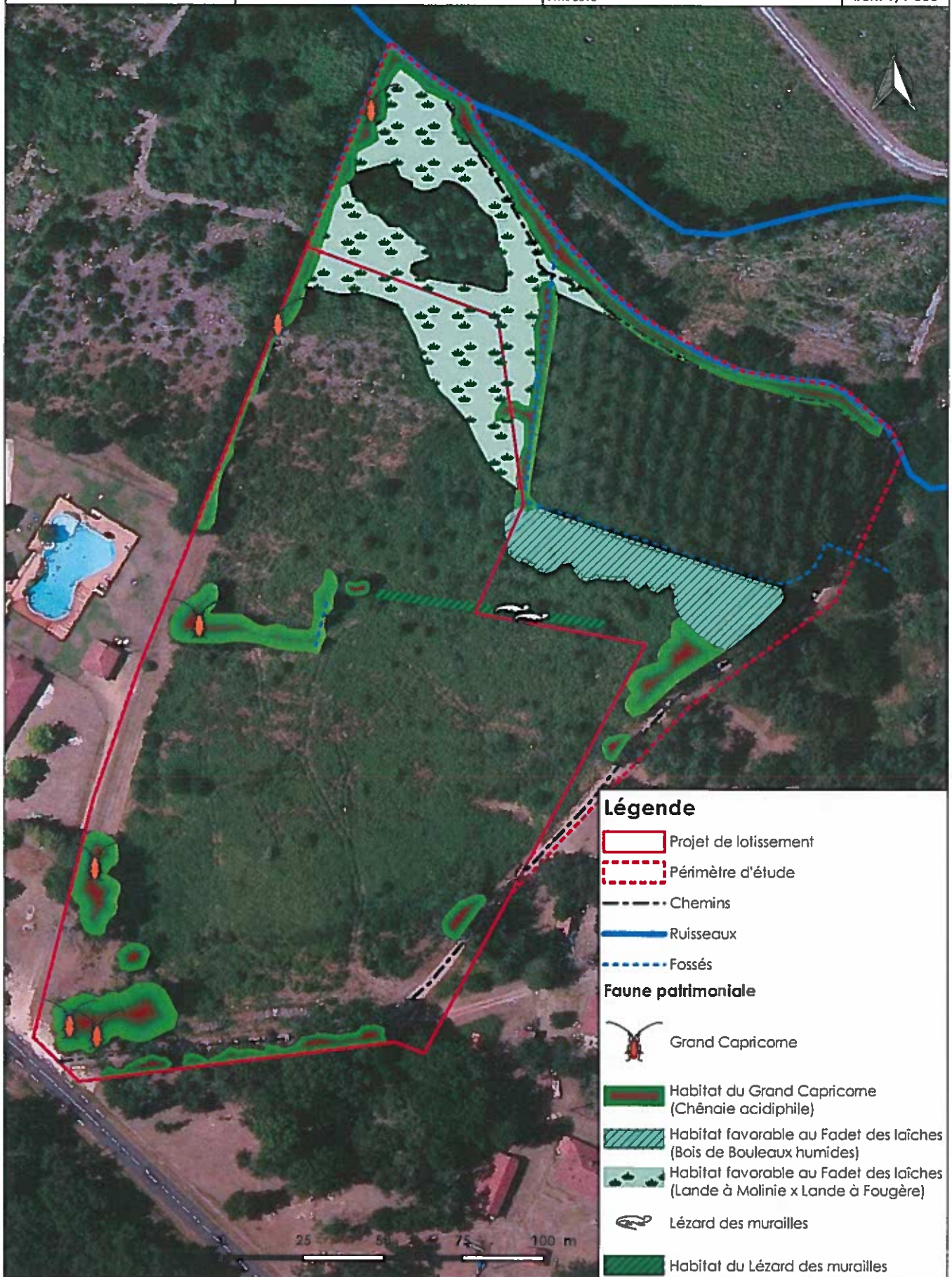
Nom français	Nom latin	Statut Réglementaire			
		PN	Berne	DH	Liste Rouge Nationale
Chevreuil	<i>Capreolus capreolus</i>	Art. 1	An III	-	LC
Lapin de Garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Art. 1	-	-	NT

Légende :

- PN : Protection nationale arrêté ministériel du 23 avril 2007 et arrêté du 26 juin 1987
- Art. 1 : Gibier chassable
- Berne : Convention de Berne
- An. III : Exploitations réglementée
- DH : Directive Habitats 92/43/CEE
- Liste rouge des mammifères continentaux de France métropolitaine (2012)
- LC : Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France et du monde est faible)
- NT : Quasi-menacé

Tableau 7 : Mammifères rencontrés sur le site et statuts de protections

A noter que le terrain n'est pas classé comme réserve de chasse.



Légende

 Projet de lotissement

 Périmètre d'étude

 Chemins

 Ruisseaux


 Fossés

Faune patrimoniale

 Grand Capricorne

 Habitat du Grand Capricorne
(Chênaie acidiphile)

 Habitat favorable au Fadet des laïches
(Bois de Bouleaux humides)

 Habitat favorable au Fadet des laïches
(Lande à Molinie x Lande à Fougère)

 Lézard des murailles

 Habitat du Lézard des murailles

V CONCLUSION

Concernant la Flore, un seul habitat situé sur l'aire d'étude présente un intérêt communautaire, il s'agit de la chênaie acidiphile. Seuls des individus de chênes pédonculés (isolés ou en alignements) présents au droit du projet représentent cet habitat d'intérêt.

Aucune zone humide n'a été identifiée au droit du projet (selon le critère de la végétation au sens de l'arrêté du 24 juin 2008 modifié par l'arrêté du 1^{er} Octobre 2009). La plupart des habitats présents sont dégradés en raison des itinéraires sylvicoles menés sur les parcelles. La partie Nord de l'aire d'étude (hors périmètre d'emprise du lotissement) est considérée comme zone humide floristique en raison de la dominance de la Molinie bleue sur certains secteurs (milieux 3, 5, 6 et 7).

Au vu du caractère mésophile des terrains et de la proximité de l'habitat potentiel, il existe une probabilité faible d'influence du projet sur les espèces susceptibles d'être présentes en limite extérieure de projet. La dégradation éventuelle des paramètres physico-chimiques des eaux pluviales pourrait impacter négativement ces espèces sans anticipation du maître d'ouvrage (voir mesures d'accompagnement ci-après).

Concernant l'herpétofaune du secteur, seul le Lézard des murailles a été contacté au niveau d'une haie champêtre incluse dans le projet. Au vu de l'ensemble des mesures d'évitement, il sera faiblement impacté par la mise en place du lotissement (seulement pendant la phase de travaux). L'ouverture du milieu via le défrichement augmentera le potentiel de chauffe pour ce reptile, lui conférant également de nouveaux micro-habitats à coloniser. Ce projet, pourra donc être bénéfique à long-terme pour cette espèce.

L'entomofaune patrimoniale présente au droit du secteur est représentée par la présence du Grand Capricorne au Sud du projet ainsi que sur l'Ouest. Cette espèce de Coléoptère ne sera pas impactée par l'aménagement du lotissement car l'ensemble des Chênes situés sur l'emprise du lotissement seront conservés.

Concernant la Mammalofaune présente sur le secteur, la mise en place de clôtures aura comme effet la rupture de la continuité écologique locale. Afin d'anticiper ce phénomène, la pose de « passage à micro faune » sera préconisé et permettra à la petite faune de se déplacer entre l'espace public et privé. Le projet contribuera ainsi à améliorer le fonctionnement de l'écosystème urbain en limitant le fractionnement de l'espace, facteur d'érosion de la biodiversité.

- **Mesures d'accompagnement**

Afin d'éviter les impacts sur l'ensemble des espèces de faune et de flore présentes autour du site, une mesure d'évitement simple consiste à réaliser les travaux uniquement sur des sols humides, ou à procéder à un arrosage du sol lors de la phase travaux. Ainsi, **les impacts à court terme sur la faune seront réduits.**

Une mesure de réduction concernera la période de réalisation des premiers travaux à réaliser sur le site (terrassements, nivellements, ...) qui devront se faire hors période de reproduction des espèces d'oiseaux, d'insectes et de dispersion des amphibiens, c'est-à-dire **entre Septembre et Mars**. Les travaux de nuit seront proscrits.

Enfin, la mise en place de « **passage à micro faune** » au niveau des clôtures permettra d'anticiper les incidences sur la mammalofaune locale.

• Intégration des enjeux environnementaux

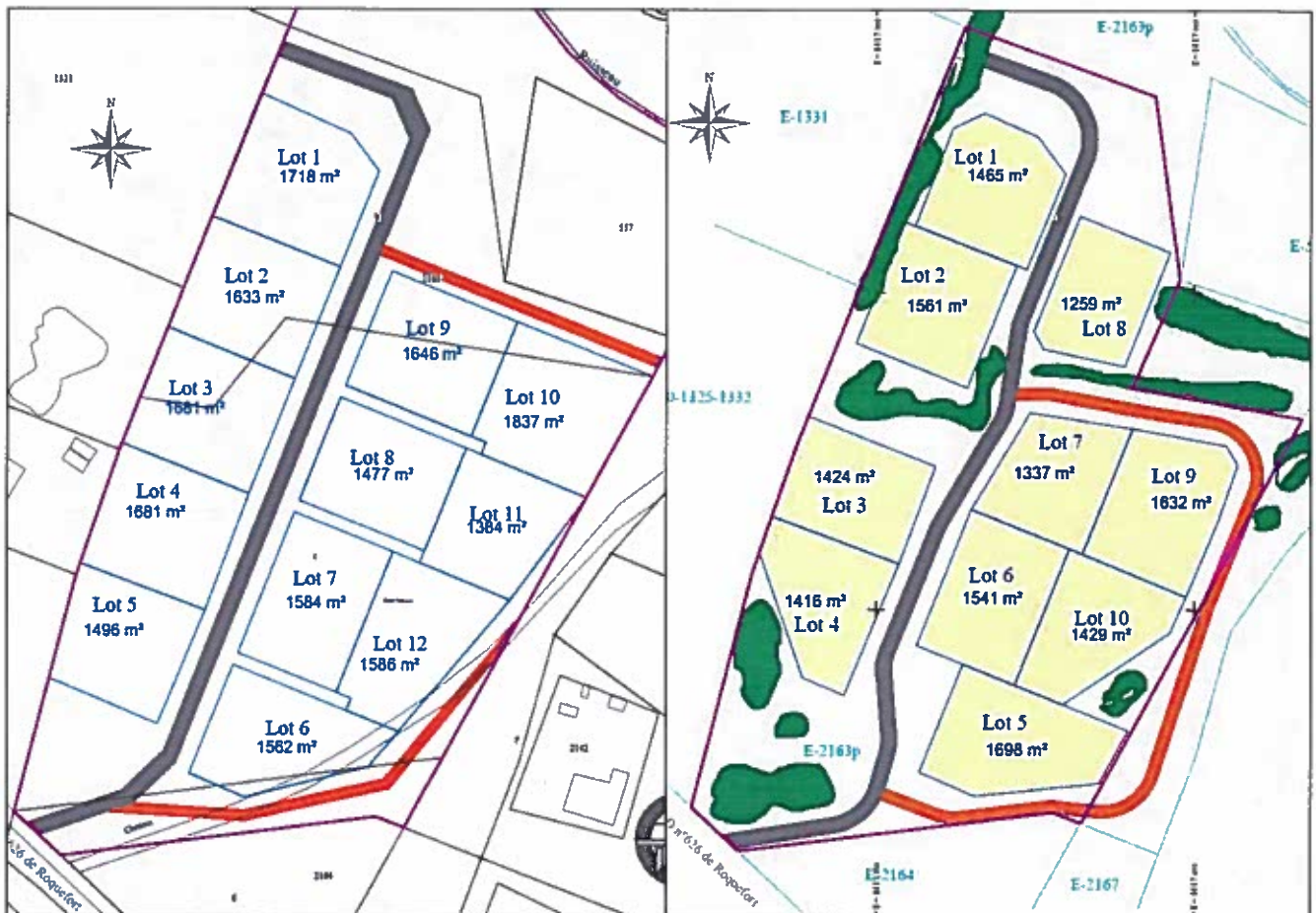
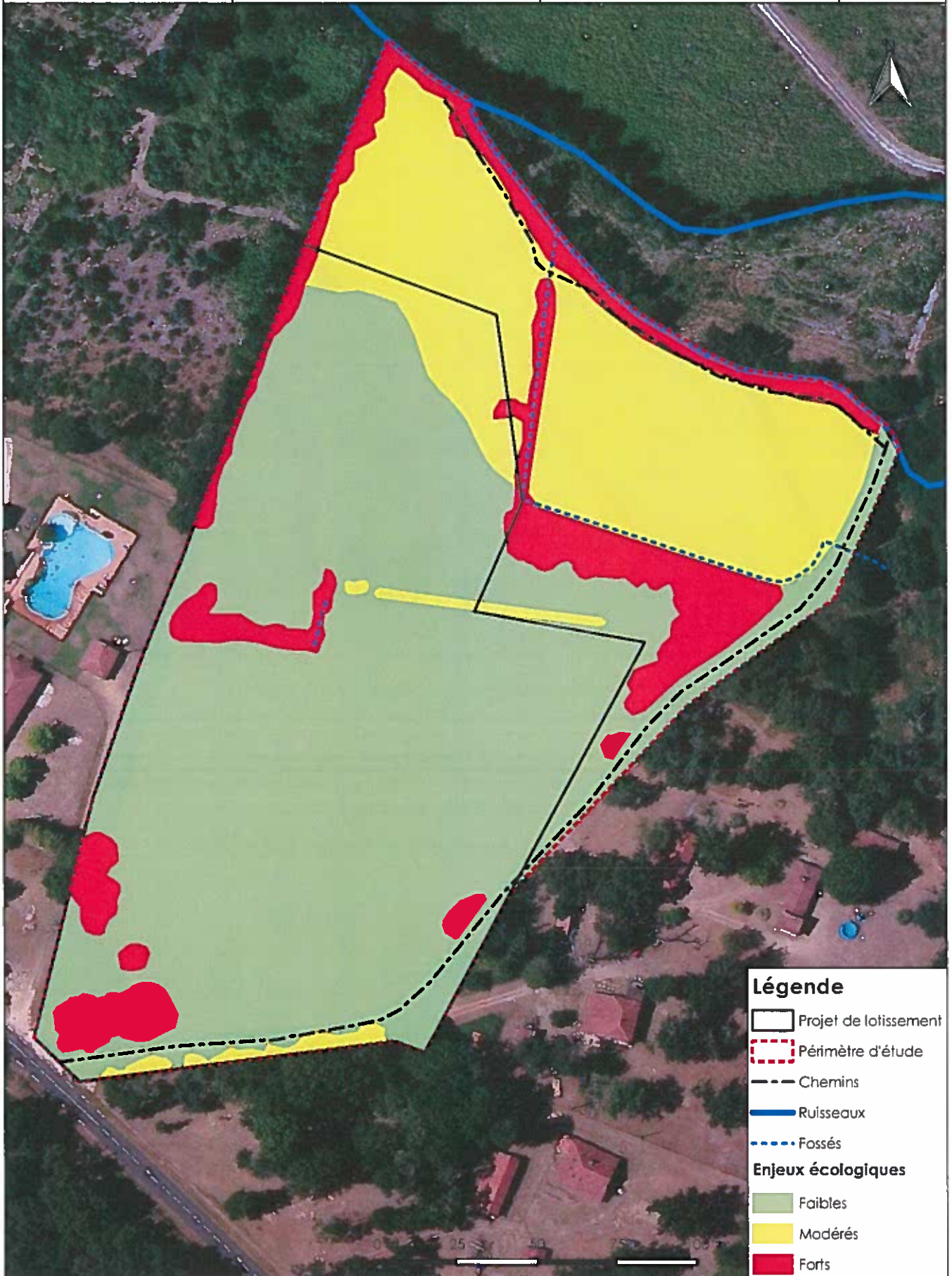


Figure 7 : A gauche, projet initial ; à droite, projet actuel

Sur le présent projet de lotissement, un effort considérable a été réalisé sur l'intégration de l'ensemble des enjeux environnementaux du site. Ainsi, l'anticipation du maître d'ouvrage permet d'éviter la totalité des impacts pressentis sur le milieu naturel.

L'ensemble des éléments constitutifs de la trame verte du site sont pris en compte :

- ▶ Chênaie acidiphile,
- ▶ Haie champêtre,
- ▶ Bois de bouleaux,
- ▶ Landes à Molinie.



VI CALENDRIER DES INVENTAIRES DE TERRAIN

Objet de la visite de terrain	Date	Période	Expert	Prospection
Avifaune	8 février 2018	Aube 7h30 – 9h	FASAN Loïc	Prospections à vue et points d'écoute
Flore	8 février 2018	Matinée 9h – 11h	FASAN Loïc	Regroupement en milieux homogènes Inventaire floristique
Coléoptères saproxyliques	8 février 2018	Fin de matinée 11h – 12h	FASAN Loïc	Recherche de traces, galeries, macrorestes, sciures au niveau des feuillus présents
Mammifères (hors chiroptères)	8 février 2018	Après-midi 13h – 17h	FASAN Loïc	Recherche de traces et de laissés
Reptiles	8 février 2018	Après-midi 13h – 17h	FASAN Loïc	Recherche de gîtes et de traces, prospections des souches, bois morts, abris...

Tableau 8 : Inventaires réalisés sur le site

